

Blagnac

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

2ème Révision approuvée le 15 décembre 2005
1ère Modification et Révision simplifiée approuvées le 21 décembre 2006
2ème Modification approuvée le 20 mars 2009
3ème Modification approuvée le 16 décembre 2010

4ème Modification du PLU
approuvée par DCC du 27/06/2013

5 - Annexes

5a3 – Périmètre concerné par la possibilité de surseoir à statuer prévue par l'article L111-10 du code de l'urbanisme

Fond de plan cadastral 2012

VILLE de BLAGNAC

aua/T Toulouse aire urbaine

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr



LEGENDE

Bande de Précaution le Long de la Ligne T1 (anc. Ligne E) du T.C.S.P.
Bande de Précaution le Long de la Ligne Envol du T.C.S.P.
Bande de Précaution le Long de la rue de Bûches.

Ligne T1 (anciennement Ligne E)
-Programme de Ligne E et Tracé Approuvés par Délibérations du Syndicat Mixte des Transports en Commun du 20/12/2001 et du 10/02/2003 Respectivement
- Instauration d'un périmète d'étude permettant l'application du sursis à statuer par délibération de TISSEO - SMTC du 2 juin 2005 (Bande de 20m de part et d'autre de l'axe de la voie)

Ligne Envol
- Programme de Ligne Envol et Tracé Approuvés par Délibérations du Syndicat Mixte des Transports en Commun du 29/03/2010
- Instauration d'un périmète d'étude permettant l'application du sursis à statuer par délibération de TISSEO - SMTC du 14 décembre 2009 (Bande de 20m de part et d'autre de l'axe de la voie)

Rue de Bûches
- Instauration d'un périmète d'étude permettant l'application du sursis à statuer par délibération du Grand Toulouse du 9 février 2012 (Bande de 15m de part et d'autre de l'axe de la voie)